



CRYZA IMMOBILIER

VOTRE PROJET - NOTRE PASSION

Transaction et location sur immeubles et fonds de commerces

HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION

- **Transaction (immeuble bâtis)** : 7% TTC Maximum du prix de vente.
- **Transaction (immeuble non-bâtis)** : 8% TTC Maximum du prix de vente.

HONORAIRES DE L'AGENCE LOCATION

- **A la charge du bailleur :**

Honoraires	Zone très tendue	Zone tendue	Autre zone
Mise en location	12€/m ²	10€/m ²	8€/m ²
Etat des lieux d'entrée/sortie	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²

- **A la charge du locataire :**

Honoraires	Zone très tendue	Zone tendue	Autre zone
Mise en location	12€/m ²	10€/m ²	8€/m ²
Etat des lieux d'entrée/sortie	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires

SAS CRYZA IMMOBILIER Siret : 493 910 251 000 39 RCS Aix-en-Provence CPI : 1310 2021 000 000 029

Assurance : AVIVA Assurances, par l'intermédiaire de Mr MUSSO FABIEN, agent Général.

278 AVENUE MARECHAL LECLERC 84120 PERTUIS Tél : 04 90 79 21 73.

musso-fabien@aviva-assurances.com Immatriculation ORIAS : 14003591 Contrat : n° 78694624